

Au chapitre de l'aide directe, le gouvernement fédéral se charge de l'éducation des Esquimaux, des Indiens et des habitants des Territoires du Nord-Ouest (voir pp. 379-380), des Indiens dans les réserves, des détenus dans les pénitenciers et des membres des Forces armées et leurs charges de famille et de la formation, en cours du service, du personnel permanent. Il contribue également à la formation civique et à d'autres activités d'enseignement non officielles hors des écoles.

L'aide extérieure.—Tous les ans, quelque 13,000 étudiants d'université à plein temps, dont la majorité déjà diplômés, viennent d'un peu partout pour étudier au Canada. La plupart d'entre eux sont des États-Unis, bien que le nombre des ressortissants des pays du Commonwealth et autres s'accroisse très rapidement. En 1966, ces étudiants représentaient environ 5.5 p. 100 des inscriptions totales. À l'heure actuelle, le nombre de ces étudiants égale à peu près celui des Canadiens qui étudient à l'étranger. (Voir le tableau 9, page 398.)

Le Bureau de l'aide extérieure du Canada est chargé de l'exécution et de l'administration des programmes de l'aide à l'étranger, y compris les programmes intéressant l'aide à l'éducation dans les pays du Commonwealth et autres. Au cours de l'année scolaire 1966-1967, cette aide s'est traduite par l'envoi de 542 enseignants, dont des professeurs en pédagogie, de 123 membres du corps enseignant d'université en missions individuelles ou par équipes, et, au cours de l'année civile 1966, de 342 conseillers techniques en matière de formation professionnelle, de santé et de bien-être, d'administration publique et d'autres domaines. Depuis 1950, plus de 6,000 personnes ont reçu une formation au Canada; en 1966-1967, le nombre des inscriptions a été de 2,964 contre 2,538 l'année précédente. Ces programmes visent la formation des cadres indigènes dans les pays en voie de développement; les personnes qui ont reçu une formation au Canada doivent retourner dans leur pays d'origine pour y faire bénéficier leurs compatriotes des connaissances acquises.

De 1950 à 1967, les dépenses du Canada à l'étranger au chapitre de l'assistance en capitaux visant l'éducation se sont élevées à environ 17 millions de dollars. L'assistance en capitaux comprend la construction et l'aménagement des établissements d'enseignement. Les projets importants comprennent Canada Hall (résidence à l'Université des Antilles à Trinité), le matériel technique fourni aux écoles de Malaisie et de Tanzanie, puis le matériel audio-visuel, les fournitures pour l'artisanat et d'autre matériel didactique destinés à divers pays.

En 1966-1967, quelque 250 étudiants du Commonwealth sont venus étudier au Canada en vertu du Programme de bourses d'études du Commonwealth, institué en 1960 (voir aussi p. 197).

Le Canada compte un certain nombre d'organismes bénévoles, dont plusieurs reçoivent l'aide du gouvernement fédéral, qui s'occupent d'aider les étudiants étrangers.

Section 3.—Statistique des écoles, universités et collèges

On peut classer les écoles élémentaires et secondaires en deux catégories: les écoles publiques et les écoles privées. Les écoles sous contrôle public, de loin les plus nombreuses, comprennent les écoles publiques et les écoles séparées qui relèvent des commissions scolaires locales; les écoles provinciales, limitées principalement à ce niveau aux écoles d'arts et métiers, à celles qui organisent des cours par correspondance et aux écoles spéciales pour les aveugles et les sourds; et les écoles fédérales, qui comprennent celles pour les Indiens, celles pour les enfants des Territoires du Nord-Ouest et celles pour les enfants des membres des Forces armées outre-mer. Les écoles privées peuvent être soit des écoles régulières, com-